Animateur Prévention SSE- Cycle 2 PSSE

Formations réglementaires et QHSE, Ressources Humaines - RSE

16/09/2026

Résumé

Dans les environnements industriels, la complexité croissante des organisations, des procédés et des exigences réglementaires en matière de Santé, Sécurité et Environnement (SSE) rend indispensable le déploiement opérationnel et coordonné des démarches de prévention. Le manque de collaborateurs capables d'animer ces démarches — mobilisation des équipes, coordination des actions, suivi des plans de prévention et amélioration continue — entraîne des écarts entre les exigences définies et leur mise en œuvre effective, exposant les entreprises à des accidents, des non-conformités et une perte de performance globale.

Public et prérequis

Public : Toute personne en charge de l'animation de la prévention SSE dans son entreprise.
Technicien HSE, responsable de secteur, chargé de prévention souhaitant structurer ses compétences en SSE.
Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Mettre en œuvre les fondamentaux réglementaires et techniques de la prévention SSE et assurer les relations avec les différents acteurs.
- Sensibiliser et former tous les niveaux de l'organisation pour développer une culture de prévention au quotidien.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et analyser les situations de travail.
- Identifier et évaluer les risques professionnels et environnementaux.
- Analyser les événements significatifs et assurer la mise en œuvre des plans d'actions SSE.
- Assurer la veille juridique et technique.

Contenu de la formation

- La réglementation Santé, Sécurité au Travail – 2j
- L'évaluation des risques professionnels et le document unique – 1j
- La relation entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures – 1j
- L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents – 1j
- La gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles – 1j
- L'ergonomie en milieu industriel – 1j
- Les risques psychosociaux, les addictions – 2j
- Le risque incendie – 1j
- Le risque électrique – 1j
- Le risque chimique et l'outil d'évaluation SEIRICH – 2j
- La gestion des équipements de travail : les machines – 1j
- La pénibilité – 1j
- La communication – 2j
- L'environnement industriel et l'ISO 14001 – 3j

CENTRES DE FORMATION
Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION
28 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Solutions personnalisées à étudier avec le référent handicap du centre concerné

PARTENAIRE(S)

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles

• Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
• Une approche agile pour se former aux métiers de demain

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

- Mise en situation en entreprise – 2j
- Entraînement à la présentation d'un projet – 1j
- Entraînement à la soutenance – 1j
- Certification – 1j

Méthodes pédagogiques et d’encadrement

La pédagogie mise en œuvre par notre équipe d’intervenants privilégie une approche active et participative, favorisant l’implication des participants tout au long de la formation.
S’appuyant sur les échanges d’expériences et l’analyse de situations professionnelles, elle facilite l’appropriation progressive des outils et méthodes nécessaires à l’exercice de la fonction d’animateur prévention sécurité.
Les modalités pédagogiques combinent plusieurs approches complémentaires :

- Études de cas construites à partir de situations réelles rencontrées en entreprise
- Mises en situation et exercices pratiques d’analyse des risques
- Diagnostics sécurité appliqués à des situations de travail
- Travaux en sous-groupes favorisant la réflexion collective et la recherche de solutions
- Apports didactiques et méthodologiques pour structurer la démarche de prévention
  Cette approche permet d’ancrer les apprentissages dans des situations concrètes de terrain, afin de rendre les participants rapidement opérationnels dans leur rôle d’animateur prévention sécurité.

Modalités d’évaluation

Un Certificat National de Qualification validé sur le plan national par l’UIMM et sur le plan local par la Chambre Syndicale Territoriale de la Métallurgie est attribué aux stagiaires.

- Présentation "20 minutes pour convaincre"
- Suivie de 10 minutes de questions/réponses devant un jury de professionnels.

Informations partenaire(s)

Découvrez les Écoles UIMM : développez et certifiez vos compétences Managériales ou en prévention Santé Sécurité Environnement.

Validation et certification

Certificat National de Qualification validé sur le plan national par l’UIMM.
Certification inscrite au répertoire spécifique de France Compétences

Délai d'accès à la formation

Contactez-nous pour connaître la programmation prochaine.